

**Commission pour
l'indemnisation des
victimes de spoliations
intervenues du fait des
législations antisémites
en vigueur pendant
l'Occupation**



CIVS

Les chiffres clés

MAI 2017

L'indemnisation

Nombre de recommandations

34 928



Indemnités recommandées
depuis le 10 septembre 1999 :
511 585 967 €

Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés
depuis le 10 septembre 1999

29 386

Dossiers matériels : **19 498**

Dossiers bancaires : **9 888**



Comptes bancaires attestés et/ou affidavits
à l'issue des recherches menées dans ces dossiers :
17 055

Les « biens culturels mobiliers »* (BCM)

(*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)

Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	3 257
Dossiers indemnisés mentionnant une ou des œuvres d'art	285



35 784 212 € indemnisés pour des dossiers mentionnant des œuvres d'art

Le site Internet

Pages consultées sur le site www.civs.gov.fr au cours du mois	447
Evolution du nombre annuel de visites depuis le début de l'année	2 106 (11 750 en 2016)